

Guide de l'utilisateur Ecaro

Contenu

1. Introduction	3
2. Comment accéder au service en ligne ?	4
3. Ecran de sélection	5
Ecran de sélection employeur	5
Ecran de sélection mandataire	5
Options, champs et boutons.....	6
Barre supérieure bleue	6
Aperçu des champs à remplir	6
4. Résultat de la recherche	8
Explication supplémentaire	8
Icônes et symboles à l'écran.....	8
Information à l'écran	9
Exemple d'un écran de détail	9
5. Explication des messages d'erreur	12
Ecran de sélection.....	12
Ecran de résultat.....	13
Annexe 1 : Date début droit	14

1. Introduction

La déclaration trimestrielle d'un employeur peut contenir des déductions de cotisation pouvant être demandées par l'employeur ou son mandataire. Pour un certain nombre de ces déductions, l'employé doit satisfaire à certaines conditions. L'ONEM dispose de cette information. L'ONSS reçoit l'information sous forme électronique de la part de l'ONEM et l'utilise lors du contrôle des déclarations et/ou des déclarations de modifications qui ont été introduites.

L'objectif du service en ligne Ecaro est de mettre également ces données à la disposition des employeurs et de leurs mandataires.

Ecaro offre les possibilités suivantes :

- avant l'envoi d'une déclaration trimestrielle, permet de vérifier s'il existe un **droit possible de déduction de cotisation** particulière pour un employé ;
- permet de comprendre **pourquoi le système de contrôle de l'ONSS communique certaines erreurs** voire annule la déduction de cotisation demandée.

Le groupe d'utilisateurs cible pour ce service en ligne est composé de :

- employeurs, secrétariats sociaux, full service centers et prestataires de services ;
- inspecteurs et fonctionnaires de l'ONSS, de l'ONSSAPL et de l'ONEM.

2. Comment accéder au service en ligne ?

Pour consulter Ecaro, vous devez **être connecté** au portail.

- Vous êtes déjà connecté ? Il suffit alors de cliquer le bouton bleu « Consulter » dans le menu à droite pour avoir un accès direct au service en ligne.
- Vous n'êtes pas encore connecté ? Cliquez sur le bouton bleu « Consulter » dans le menu à droite et connectez-vous avec vos codes d'accès ou votre carte d'identité électronique.



The screenshot shows the website securitesociale.be for employers. The header includes navigation links for 'Page d'accueil' and 'A propos de la Sécurité Sociale', and a search bar. The main content area is titled 'Ecaro' and explains that it is for employers ONSS and ONSSAPL. It states that the DmfA declaration can contain deductions of contributions, which are controlled by ONSS or ONSSAPL based on data transmitted by ONEM. The application ECARO was developed to allow employers and their mandataries to consult these data. ECARO stands for Externe Consultatie A055 RVA ONEM. The application offers the following possibilities:

- › vérifier, avant l'envoi de la déclaration, s'il existe un droit potentiel de déduction de cotisation ;
- › comprendre pourquoi le système de contrôle de l'ONSS ou l'ONSSAPL a signalé certaines erreurs.

If you do not yet have access to the secured applications, you must first make the request via an electronic form.

On the right side, there is a box titled 'Ecaro via web' with a link 'Manuel: Comment consulter?' and a 'Consulter' button. Below it is another box titled 'Une question?' with a link 'Posez votre question via le formulaire de contact'.

Dans le cas où vous n'avez pas encore accès aux services en ligne sécurisés, vous devez d'abord vous enregistrer. Vous trouverez les informations nécessaires à l'adresse suivante :

https://www.socialsecurity.be/site_fr/general/helpcentre/registration/register/index.htm.

3. Ecran de sélection

L'écran de sélection diffère selon que vous vous êtes enregistré comme employeur ou comme mandataire.

Ecran de sélection employeur

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro ↗
Identifié comme ECAROTESTACC29

Ecaro - Sélection

🗨 Introduisez les données demandées puis cliquez sur "Rechercher".
(Dernière adaptation du fichier au 02/05/2007).

Numéro d'immatriculation	<input type="text" value="010788163"/>	(xxxxxxxxxx)
Numéro d'entreprise	<input type="text" value="401144092"/>	(xxxxxxxxxx)
NISS	<input type="text"/>	(xxxxxxxxxxxxxx)
Date début droit	<input type="text"/>	(jj/mm/aaaa)

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 1.1.3

Votre numéro d'immatriculation et votre numéro d'entreprise sont déjà remplis. Il n'est pas possible de les modifier.

Ecran de sélection mandataire

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro ↗
Identifié comme ecarossaess

Ecaro - Sélection

🗨 Introduisez les données demandées puis cliquez sur "Rechercher".
(Dernière adaptation du fichier au 21/12/2006).

Numéro d'immatriculation	<input type="text"/>	(xxxxxxxxxx)
Numéro d'entreprise	<input type="text"/>	(xxxxxxxxxx)
NISS	<input type="text"/>	(xxxxxxxxxxxxxx)
Date début droit	<input type="text"/>	(jj/mm/aaaa)
Trimestre	<input type="text"/>	(aaaat - exemple: 20063)

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 1.1.3

Le numéro d'immatriculation et/ou le numéro d'entreprise de l'employeur doivent encore être saisis. Vous bénéficiez uniquement d'un accès pour les employeurs pour lesquels vous disposez du mandat nécessaire.

Options, champs et boutons

Barre supérieure bleue

En haut à droite sur cette barre, vous trouverez quelques options générales.

- **FR / NL / DE**
Ceci vous permet de changer la langue du service en ligne en cours de route. La langue active est surlignée.
- **Aide**
En cliquant ici, ce manuel s'ouvrira.
- **Quittez Ecaro**
En cliquant ici, le service en ligne se referme.

Aperçu des champs à remplir

- **Numéro d'immatriculation**
Il s'agit du numéro d'identification de l'employeur auprès de l'ONSS ou de l'ONSSAPL, également appelé matricule. Pour les employeurs déjà déclarés, ils sont automatiquement remplis. Les mandataires doivent les saisir eux-mêmes. Le système vérifie alors s'ils disposent des compétences nécessaires pour pouvoir consulter les données. Ce champ ne doit pas obligatoirement être rempli, des recherches pouvant être effectuées sur la base du numéro d'entreprise (voir ci-dessous).
Format autorisé (N = numérique) : 9N, 8N, 7N, 6N, 7N-2N, 6N-2N, 5N-2N, 4N-2N
- **Numéro d'entreprise**
Il s'agit du numéro attribué à toutes les entreprises via la Banque Carrefour des entreprises, également appelé numéro BCE. Les mêmes principes s'appliquent ici que pour le numéro d'immatriculation. Il n'est pas indispensable de remplir ces deux champs, un seul numéro suffit (les deux peuvent être cependant remplis).
Format autorisé (N = numérique) : 3N.3N.3N, 4N.3N.3N, 9N, 10N
- **NISS**
Il s'agit du numéro d'identification auprès de la sécurité sociale de l'employé pour qui l'on souhaite consulter les données ONEM. Vous retrouvez ce numéro dans le coin supérieur droit de la carte SIS de la personne concernée.
Format autorisé (N = numérique) : 11N, 6N-3N-2N

- **Date début droit**

Il s'agit de la date d'entrée en service de l'employé concerné ou de la date à laquelle il ouvre le droit à une certaine déduction. Cette date est également utilisée afin de vérifier si l'utilisateur dispose de suffisamment de droits pour pouvoir consulter les données.

Format autorisé : JJ/MM/AAAA, JJMMAAAA

Pour obtenir une explication plus détaillée selon le type de déductions, voir l'annexe 1 de ce manuel.

- **Trimestre**

Il faut mentionner le trimestre pour lequel l'on souhaite vérifier le droit à la déduction.

Format autorisé : AAAAT, AAAA/T

Boutons de commande

- **Rechercher**

En cliquant sur ce bouton, vous obtenez le résultat de la recherche d'après les critères introduits.

- **Effacer**

En cliquant sur ce bouton, tous les critères introduits sont supprimés et vous pouvez lancer une nouvelle recherche.

4. Résultat de la recherche

La recherche dans Ecaro affiche les données retrouvées dans la banque de données de l'ONEM. Les données affichées sont limitées selon les compétences du demandeur.

Voici un exemple d'écran de résultat :

Ecaro - Aperçu

Vous trouvez ici un aperçu des données disponibles pour le travailleur concerné sur la base des critères introduits. Cliquez sur "+" pour obtenir plus d'informations.

NISS	88xxxxxxxx
Nom	Bobby Robertson
Date début droit	12/09/2006

[Nouvelle Recherche](#)

[Ouvrir tout](#)

Type de déduction	PLAN ACTIVA
Date de dernière modification ONEM	12/09/2006

[+](#) **Date disponible pour l'ONSS/ONSSAPL**

Type de déduction	SINE
Date de dernière modification ONEM	13/09/2006

[+](#) **Date disponible pour l'ONSS/ONSSAPL**

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 1.1.3

Explication supplémentaire

Icônes et symboles à l'écran

-  En cliquant sur cette icône, la page de résultats affichée sera imprimée sur votre propre imprimante.
-  En cliquant ici, un fichier PDF peut être téléchargé avec les données de la page de résultats. Vous pouvez ensuite l'imprimer ou le sauvegarder sur votre propre ordinateur.
- [Nouvelle Recherche](#) En cliquant sur ce bouton, vous retournez vers l'écran de sélection et pouvez ainsi lancer une nouvelle recherche.

-  Ce symbole apparaît parfois dans les données de l'ONEM. Il signifie qu'une partie seulement de l'information est montrée. En cliquant dessus, l'information cachée sera affichée.
-  Ouvrir tout
Ce symbole signifie que plusieurs données sont disponibles selon les critères introduits. Cliquez dessus pour voir toutes les données.
-  En cliquant sur ce symbole, il est possible de cacher les données sous-jacentes.
-  Fermer tout
Si plusieurs données sont disponibles, vous pouvez cacher la plupart des données sous-jacentes en cliquant sur ce symbole.

Information à l'écran

NISS	88xxxxxxxx	<input type="button" value="Nouvelle Recherche"/>
Nom	Bobby Bobertson	
Date début droit	12/09/2006	

Tout en haut de l'écran, les principaux critères de recherche sont affichés.

- **NISS**
Le NISS de la personne pour laquelle on a demandé la consultation.
- **Nom**
Le nom de la personne tel qu'il est connu dans le fichier du personnel.
- **Date début droit**
La date indiquée dans l'écran de sélection.

Exemple d'un écran de détail

Voici un exemple de données ONEM disponibles ; toutes les zones ne sont pas remplies pour chaque déduction possible.

Type de déduction	CONVENTION DE PREMIER EMPLOI
Date de dernière modification ONEM	04/04/2006
 Date disponible pour l'ONSS/ONSSAPL	27/04/2006

Code(s) du document Onem :
Code(s) déduction principal : 3411, 3415
Autre(s) code(s) déduction : 3410, 3414
Date de début de validité : 20/05/2006
Date de fin de validité : 31/12/2006
Date de la carte emploi :
Date delivrance carte emploi : 01/06/2006
Niveau d'études : Peu qualifié
Origine étrangère : Oui
Handicapé :
Date de début de la déduction :
Date de fin de la déduction :
Date d'engagement :
Numéro d'immatriculation :
Numéro d'entreprise :

- **Type de déduction**
Indique pour quelle sorte de déduction la personne concernée entre en ligne de compte d'après les données fournies.
- **Date de dernière modification ONEM**
Date à laquelle l'ONEM a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS/ONSSAPL**
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS ou de l'ONSSAPL.
- **Code(s) du document ONEM**
Codes mentionnés sur les documents transmis par l'ONEM à l'employé éventuel.
- **Code(s) déduction principal**
Ici sont indiqués les codes utilisés dans la déclaration trimestrielle et qui en principe donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.
- **Autre(s) code(s) déduction**
Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront

mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.

- **Date de début de validité - Date de fin de validité**

La combinaison de ces données indique pendant quelle période l'employé doit être engagé afin de pouvoir bénéficier de la déduction mentionnée sur la carte délivrée par l'ONEM. Pour les cartes premier emploi, il est possible que l'embauche se soit effectuée avant la date de début de la période de validité.

- **Date de la carte emploi**

Date à laquelle l'ONEM a délivré une carte emploi à la personne concernée.

- **Date délivrance carte d'emploi**

Date à laquelle l'ONEM a délivré une carte premier emploi à la personne concernée.

- **Niveau d'études**

Indique, en combinaison avec une carte (premier) emploi, le niveau de qualification. Les valeurs possibles sont « moyennement qualifié », « peu qualifié » ou « très peu qualifié » (à définir par l'ONEM).

- **Origine étrangère**

Indique si la personne concernée relève de la définition « origine étrangère » (à définir par l'ONEM).

- **Handicapé**

Indique si la personne concernée relève de la définition « handicapé » (à définir par l'ONEM).

- **Date de début de la déduction**

Il s'agit, pour certaines déductions, de la date à laquelle, selon l'ONEM, le droit à la déduction est ouvert.

- **Date de fin de la déduction**

Il s'agit, pour ces mêmes déductions, de la date à laquelle, selon l'ONEM, le droit à la déduction est terminé.

- **Date d'engagement**

A son importance pour un nombre réduit de déductions et mentionne la date d'engagement telle qu'elle a été transmise à l'ONEM.

- **Numéro d'immatriculation et/ou Numéro d'entreprise**

Voir plus haut dans ce manuel.

5. Explication des messages d'erreur

Ecran de sélection

- **« Numéro d'immatriculation invalide (permis : 9N, 8N, 7N, 6N, 7N-2N, 6N-2N, 5N-2N ou 4N-2N). Exemple : 4360047 ou 1065-05 ».**
Indique que le format du numéro d'immatriculation saisi est invalide.
- **« Numéro unique d'entreprise invalide (permis : 3N.3N.3N, 4N.3N.3N, 9N ou 10N). Exemple : 222.548.583 ou 266385754 ».**
Indique que le format du numéro d'entreprise saisi est invalide.
- **« NISS invalide (permis : 11N ou 6N-3N-2N). Exemple : 69120618603 ou 691206-186-03 ».**
Indique que le format du NISS saisi par l'utilisateur est invalide.
- **« Date invalide (permis : jj/mm/aaaa ou jjmmaaaa) ».**
Indique que la date saisie sous « Date début droit » est invalide.
- **« Trimestre de début invalide (permis : aaaat ou aaaa/t) ».**
Indique que le format du trimestre saisi est invalide.
- **« Nombre de contrôle erroné ».**
Indique que le nombre de contrôle du NISS introduit est incorrect.
- **« Le numéro d'immatriculation ou le numéro d'entreprise doit être saisi ».**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « Numéro d'immatriculation » ou le champ « Numéro d'entreprise ».
L'un des deux champs doit être rempli.
- **« Le NISS doit être rempli ».**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « NISS ».
- **« La date doit être remplie ».**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « Date début droit ».
- **« Le Trimestre doit être rempli ».**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « Trimestre ».
- **« Le numéro d'immatriculation ONSS/ONSSAPL et le numéro d'entreprise ne font pas référence au même employeur ».**
Le numéro d'immatriculation et le numéro d'entreprise saisis par l'utilisateur ne correspondent pas.

- **« Vous n'avez pas accès à cet employeur ».**
Signifie que le mandataire n'est pas habilité à demander les données pour l'employeur lié au numéro d'immatriculation ou au numéro d'entreprise qu'il a introduit.
- **« Vous n'avez pas accès à cet employeur pour ce trimestre ».**
Signifie que le mandataire n'est pas habilité à demander les données pour l'employeur et le trimestre qu'il a introduits.
- **« Aucune relation de travail trouvée entre l'employeur et le NISS au moment de la "Date" ».**
Pour avoir accès aux données d'une certaine personne, l'employeur ou l'employeur pour lequel le mandataire effectue la recherche doit avoir une relation de travail avec la dite personne à la date introduite dans l'écran de sélection. Ce message vous informe que ce n'est pas le cas.
- **« Aucune donnée présente pour ce NISS ».**
Indique qu'aucune donnée n'est présente dans la banque de données de l'ONEM pour la personne recherchée.
- **« Vous ne disposez pas de droit sur les données pour ces critères de sélection ».**
Signifie qu'il existe des données dans la banque de données pour la personne recherchée, mais qu'aucune ne répond aux critères de recherche introduits.
- **« Vous n'avez pas accès au fichier du personnel ».**
Indique que l'utilisateur n'a pas accès au fichier du personnel.

Ecran de résultat

- **« Pas trouvé ».**
Peut se trouver dans le champ « Nom » et indique que le nom de la personne n'a pas été retrouvé dans le fichier du personnel.

Annexe 1 : Date début droit

Comme « Date début droit », on demande en principe la date apparaissant dans la déclaration trimestrielle dans la **zone 00090*** (Date de début du droit à la déduction), **pour autant qu'il ait été obligatoire de la remplir dans la déclaration trimestrielle.**

Il s'agit de la date d'engagement de l'employé concerné ou la date à laquelle l'employeur ouvre le droit potentiel à la déduction.

Pour les codes de déduction suivants, la zone 00090 dans la déclaration trimestrielle doit obligatoirement être remplie : 1101, 1102, 1104, 1105, 1106 (plan d'embauche), 1111, 1112, 8100 (plan activa), 0601, 3601, 3611 (groupe cible restructurations), 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 8200, 3210, 3211, 3212, 8210 (groupe cible demandeurs d'emploi de longue durée à l'exclusion des programmes de transition professionnelle et économie d'insertion sociale), 3410, 3411, 3412, 3414, 3415 (groupe cible jeunes travailleurs).

Attention :

- ✚ Pour les codes de déduction 3410, 3411, 3412, 3414 et 3415 (groupe cible jeunes travailleurs), la date de la **toute première** entrée en service chez l'employeur est demandée dans la DmfA dans la zone 00090, sans tenir compte des éventuelles périodes comme job étudiant (déclaration avec cotisation de solidarité). C'est cette date qui doit être remplie dans Ecaro.
- ✚ Pour le code de déduction 0601 (groupe cible restructuration - cotisation personnelle), la date de la première entrée en service pendant la période de validité de la carte de réduction restructurations est demandée dans la zone 00090 de la déclaration trimestrielle, en dépit du fait que cette première entrée en service se soit faite chez un ancien employeur. Comme dans un tel cas aucune relation de travail ne sera trouvée pour cette date dans le fichier du personnel entre l'employeur et l'employé pour lequel la consultation est faite, il faut introduire dans Ecaro la date d'entrée en service chez ce dernier employeur.

Pour les codes déduction suivants, la zone 00090 dans la déclaration trimestrielle ne doit pas être remplie : 1141 (activation des allocations de chômage), 1142 (réinsertion de chômeurs très difficiles à placer et des ayants droits à l'intégration sociale ou à l'aide sociale financière), 0600, 3600 (groupe cible restructurations), 3612 (groupe cible formateurs avec carte de restructuration), 3220, 3221, 3230, 3231 (groupe cible demandeurs d'emploi de longue durée - programmes de transition professionnelle), 3240, 3241, 3250 (groupe cible demandeurs d'emploi de longue durée - économie d'insertion sociale).

* Dans le service en ligne, la zone « 00090 » est indiquée avec la description « Date début du droit ».

Dans Ecaro, la date d'entrée en service dans le cadre de la mesure concernée doit être remplie comme « Date début du droit ».